Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** - (2019) **Heft:** 2245

**Artikel:** Aide au développement : la Suisse peut mieux faire : un rapport dans

l'air du temps, mais pas à la hauteur des enjeux

Autor: Delley, Jean-Daniel

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1020026

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 11.12.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Aide au développement: la Suisse peut mieux faire

Un rapport dans l'air du temps, mais pas à la hauteur des enjeux

Jean-Daniel Delley - 11 mai 2019 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/34951

L'aide publique au développement, qui comprend aussi l'aide humanitaire et la promotion de la paix, fait l'objet de critiques récurrentes. On peut citer notamment les propositions de réduire son budget et de lier cette aide à la réadmission des requérants d'asile.

Si le Parlement a décidé de porter son budget à 0,5% du PIB dès 2015, l'aide publique subit de plein fouet les coupes imposées par les programmes d'économies et ce pourcentage n'est pas encore atteint. Dans son dernier rapport, l'OCDE accorde une bonne note à la politique helvétique de coopération, mais critique la trop grande dispersion de son action.

Le projet de Message du Conseil fédéral à l'appui des crédits-cadres en faveur de la coopération internationale pour la période 2020-2024 reflète bien ce contexte. Face à l'aversion de l'UDC et aux critiques d'une bonne partie de la droite, le gouvernement cherche à s'assurer une majorité.

Concentration, efficacité et souplesse, utilité pour la Suisse: telles sont les lignes directrices guidant la stratégie de développement du Conseil fédéral. Le volume du rapport traduit déjà cet effort de concentration: 50 pages contre

450 pages pour le rapport précédent. Mais c'est surtout dans le choix des régions et des pays prioritaires que se manifeste cette concentration. Les moyens jusqu'ici attribués à l'Amérique latine et à l'Asie de l'Est seront déplacés vers quatre régions: l'Europe de l'Est, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, l'Afrique subsaharienne ainsi que l'Asie centrale, du Sud et du Sud-Est). Le nombre des pays prioritaires passe de 46 à 34.

Impossible de ne pas voir dans cette concentration l'effet du couplage de l'aide publique au développement avec les migrations. Haïti, qui reste l'un des pays les plus pauvres de la planète, disparaît de la liste: le Suisse ne constitue pas la destination privilégiée de ses migrants. Le déplacement de l'aide de l'Asie de l'Est vers le centre et le sud de ce continent correspond à l'intérêt de notre pays: «Vu le dynamisme et l'importance grandissante de la région comme centre de gravité économique, la Suisse a un intérêt à contribuer à surmonter les défis de la région en matière de développement durable et à promouvoir la stabilité de la région.»

Quant à la flexibilité, elle se manifeste par la possibilité prévue de déplacer à très court terme 120 millions de l'aide au développement à l'aide humanitaire pour faire face à des événements imprévus.
Jusqu'à présent, de tels
événements justifiaient le vote
de crédits additionnels.
Demain, ils risqueront de
perturber la réalisation de
projets de développement à
long terme.

L'aide publique au développement doit servir également les intérêts de la Suisse. Le Conseil fédéral ne manque pas de rappeler que chaque franc d'aide génère en moyenne des retombées de 1.19 franc sur l'économie helvétique: achats de biens et de services en Suisse, stimulation d'activités des entreprises privées et des ONG, achat de biens et de services par des organisations internationales auprès d'entreprises suisses. Charité bien ordonnée commence par soi-même. Voilà une conception bien étroite et à courte vue de l'intérêt du pays.

Dans son rapport, le Conseil fédéral insiste à plusieurs reprises sur la nécessaire cohérence entre la politique de développement et les autres politiques «notamment financière, fiscale, commerciale (en particulier agricole) ou encore environnementale». «Un défi de taille» note le gouvernement qui mentionne une étude américaine évaluant à 1'400 milliards de dollars la fuite illicite de capitaux à partir de 30 pays africains entre 1975

et 2015, soit 40% de plus que l'aide publique internationale versée en leur faveur durant la même période.

Or la Suisse est encore loin de répondre de manière efficace et convaincante à ce défi. Sa politique fiscale, telle que traduite par le projet RFFA, persiste à attirer les bénéfices des entreprises qui échappent ainsi aux fiscs des pays aidés. Elle abrite le siège de nombreuses multinationales du commerce international et de l'extraction des matières premières dont la conduite dans les pays pauvres n'est pas toujours garante d'un

développement durable.
L'organisation Public Eye (exDéclaration de Berne) ne cesse
d'en apporter des preuves
accablantes. Pourtant le
Conseil fédéral et dans un
premier temps le Parlement ont
opposé une fin de non-recevoir
à <u>l'initiative</u> pour des
multinationales responsables.

L'aide publique au développement comprend également un volet consacré à la promotion de la paix et à la sécurité humaine, un engagement peu crédible lorsque nous exportons nos armes dans les zones de conflit. La position rigide de la Suisse

en matière de propriété intellectuelle privilégie les intérêts de l'industrie pharmaceutique au détriment de l'accès des pays pauvres aux médicaments.

Concentration, efficacité et souplesse ne pèsent pas lourd dans le bilan global de nos rapports aux pays pauvres et aux populations les plus démunies. Aussi longtemps que les défis énoncés par le Conseil fédéral lui-même ne seront pas surmontés, l'aide publique au développement restera un emplâtre tout juste bon à calmer provisoirement nos consciences.

# Penser la mobilité et les infrastructures d'une manière globale

Dépasser les habitudes technocratiques, éviter le fédéralisme clientéliste

Yvette Jaggi - 17 mai 2019 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/34965

Gérer la mobilité: tel est l'un des cinq objectifs du <u>Projet de territoire Suisse</u> (PTS), ce programme qui veut organiser le développement d'une Suisse à dix millions d'habitants, prévue pour les 25 à 30 ans à venir.

Dans ce délai, il faut mettre en place ou du moins consolider un système de transports de personnes et de marchandises qui soit à la fois durable, fiable, d'un coût d'exploitation, d'entretien et de renouvellement supportable. Plus largement, ledit système doit éviter l'étalement urbain, réduire la consommation

d'énergie et diminuer l'impact négatif de la mobilité sur la qualité de vie et sur le paysage.

La mise en œuvre du PTS prévoit la collaboration des collectivités qui l'ont élaboré, soit la Confédération, les cantons, les villes et les communes. Au niveau fédéral, la gestion de la mobilité terrestre devrait incomber à trois des sept offices composant le département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (Detec): Développement territorial (Are), Transports (OFT) et Routes (Ofrou). Soit au total

environ 850 postes équivalent plein temps, 6,4 milliards d'investissements nets et 245 millions de dépenses de fonctionnement (chiffres selon compte d'Etat pour 2018).

D'aucuns redoutent l'effet de cette répartition des tâches et préconisent une collaboration plus formalisée – en clair une restructuration au sein du Detec. En juin 2013, l'ancien conseiller national Josias F. Gasser (Vert Libéral/GR) interpellait le Conseil fédéral à propos d'une éventuelle fusion de l'OFT et de l'Ofrou en vue de combattre les vaines oppositions entre le rail et la